



Adapter le système d'élevage Coteaux à la transhumance

Problématique à laquelle l'adaptation répond et objectifs

La hausse des températures estivales en zone de Coteaux et Piémont secs limite la pousse de l'herbe et on constate un affouuragement estival de plus en plus précoce, menaçant la constitution des stocks fourragers et donc l'autonomie fourragère des élevages. La transhumance totale ou partielle du cheptel doit s'inscrire dans une véritable stratégie d'adaptation au changement climatique.



Description

Pour les élevages de Coteaux et de Piémont où les effets du changement climatique se font ressentir, la disponibilité d'estive collective permet d'envisager de déplacer des animaux en montagne pendant 4 à 5 mois. Les opportunités permettent en général de déplacer des lots d'animaux : en système bovin viande, les éleveurs choisissent en général de faire transhumer des vaches non suétées et des génisses et en système ovin, des petits troupeaux de brebis jeunes.

Eléments de réussite

La pratique de l'estive impose de modifier le système d'élevage car il nécessite une plus grande saisonnalité de la production :

- prévoir une période de mises à la reproduction qui se situe au printemps pour une période principale de vêlage ou d'agnelage en hiver en bâtiment (zone intermédiaire ou stabulation).
- le choix d'une race adaptée à la montagne
- une bonne technicité de l'éleveur pour maintenir les performances zootechniques

Etapes de mise en œuvre

L'éleveur souhaitant mettre en place la transhumance doit pouvoir gérer les enjeux :

Un système de production saisonnier

- Ne s'adapte pas à tous les schémas de production
- Ne pas gérer tous les lots d'animaux sur le même schéma pour répartir les risques et les opportunités
- Diversifier les productions (en ovin : agneaux lourds, broutards, brebis de réformes ..., en bovin : veaux rosés, réformes grasses, bœufs légers ...)

Des exigences d'aptitude pour les troupeaux

- travailler sur l'accoutumance dès le plus jeune âge
- sélection génétique des reproducteurs

Surveillance du troupeau plus distante : bergers, visites, relais locaux

Lever les freins et fausses idées, la transhumance :

- n'est pas incompatible avec les objectifs zootechniques élevés,
- n'est pas incompatible avec des objectifs de produits finis
- n'est pas réservée aux éleveurs de montagne,
- nécessite un suivi de fécondité pour limiter les accidents de reproduction.

Ils en parlent ...

Régis BAUDIFFIER
Conseiller d'entreprise
Chambre d'agriculture des
Hautes-Pyrénées

La transhumance pour les exploitations de coteaux est une réelle opportunité pour répondre au défi du changement climatique. C'est une décision stratégique importante pour ces élevages. Elle doit les amener à optimiser les ressources fourragères dans un contexte



Pour aller + loin

Avantages

- Optimisation de la ressource fourragère en été qui se raréfie en Coteaux / Piémont
- Sécurisation des stocks fourragers en allégeant le chargement réel de l'exploitation
- Conserver un troupeau de taille suffisante
- Systèmes plus autonomes en intrants
- Un vide sanitaire bénéfique / parasitisme
- Optimisation des soutiens publics pour la mise en œuvre de la transhumance

Inconvénients

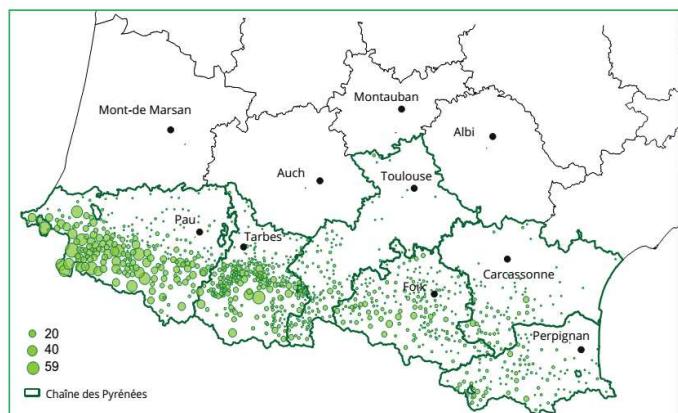
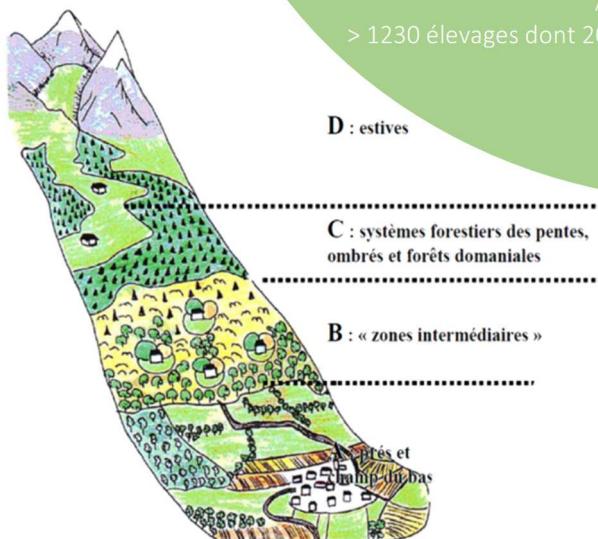
- Réorganisation du système d'élevage et de la reproduction
- Impact sur la gestion de la main d'œuvre (Période de reproduction, de montée et descente d'estive, surveillance des troupeaux ...)
- Difficulté à adapter des schémas de production (sélection génétique, production de veaux sous la mère ...)

Impacts de la pratique sur le territoire

Pour les territoires de coteaux et piémonts secs, l'enjeu est de maintenir l'élevage là où le foncier est peu disponible et les impacts climatiques sont importants en été, nécessitant un affouragement de plus en plus tôt. Le maintien de parcelles de coteaux exclusivement dédié à l'herbe est aussi en jeu. Pour les territoires de montagne, l'enjeu est d'assurer le renouvellement des éleveurs transhumants.

Le maintien de l'exploitation des estives permet également l'entretien des paysages et la qualité des pâturages

Le revers de la médaille reste la cohabitation et l'impact des prédateurs (ours, chiens errants, vautours).



Sources : IGN-GEOFRA ®, ASP déclarations PAC 2018



Quelques points à retenir

- Stratégie de la transhumance permet d'évoluer vers des systèmes plus extensifs et de s'adapter aux changements climatiques
- Le choix de la transhumance est une réelle opportunité pour sécuriser les stocks fourragers et répondre au manque de ressources en zones de piémont sec.
- Le système d'élevage doit être adapté à la pratique saisonnière
- Une bonne technicité de l'éleveur pour maintenir les performances zootechniques. Il est préconisé de réaliser systématiquement un contrôle de fécondité avant le départ du troupeau en montagne.

